



# OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE DE GARDE À PONTARLIER : ce qui change pour les patients au 1<sup>er</sup> juillet !

La nouvelle maison médicale de garde vient remplacer les 4 secteurs de garde actuels. En clair **le médecin de garde** que vous consultiez en dehors des heures d'ouverture du cabinet médical (le soir et les week-end ou jours fériés) **vous recevra désormais uniquement sur rendez-vous et après orientation, à la maison médicale de garde de Pontarlier.**

Vous (ou l'un de vos proches) êtes souffrant en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux ? Si cela ne nécessite pas une consultation aux urgences, ayez le réflexe de contacter

la **Maison Médicale de Garde de Pontarlier en appelant le nouveau numéro **116117**** NUMÉRO GRATUIT JOURNALIER DANS VOTRE RÉGION **uniquement sur les horaires de gardes** rappelés ci-après (*numéro gratuit qui remplace désormais le 3966 + prix d'un appel*)

Si le numéro change, le service au bout du fil restera le même, vous continuerez de bénéficier d'un conseil médical, d'une orientation vers la consultation auprès d'un médecin de garde ou vers un service d'urgences.

Située à proximité immédiate de l'hôpital de Pontarlier, la Maison Médicale de Garde assure les consultations en médecine générale tous les jours du lundi au vendredi de 20h à 00h, les samedis de 12h à 00h et les dimanches et jours fériés de 8h à 00h, pendant les horaires de fermeture des cabinets médicaux de ville.

Aucune consultation sans orientation au préalable du médecin régulateur répondant au **116117** NUMÉRO GRATUIT JOURNALIER DANS VOTRE RÉGION ou du service des urgences de l'hôpital situé à proximité ne sera réalisée.

**Il est donc inutile de se rendre directement à la maison médicale de garde sans rendez-vous.**

Les professionnels de la Maison Médicale de Garde et des urgences collaboreront étroitement. Ainsi, un patient reçu dans le cadre d'une consultation de médecine générale, pourra être réadressé, suite à un diagnostic aux urgences.

De même, certains patients se présentant aux urgences pourront être adressés, après décision médicale, à la Maison Médicale de Garde.

Merci de vous munir lors de votre rendez-vous de votre carte d'identité, de votre carte vitale à jour et/ou de votre attestation CMU, ALD, AME, etc.

Un doute ? Composez le **116117** NUMÉRO GRATUIT JOURNALIER DANS VOTRE RÉGION pour être orienté par un médecin régulateur. Pour toute urgence vitale composez le 15 !

## MAISON MÉDICALE DE GARDE



**Il est IMPERATIF DE COMPOSER LE 116117 pour être orienté vers la MMG**  
**La MMG, c'est le 116117 qui me dit d'y aller !**